



VÉLO & TERRITOIRES DÉVOILE LA NOUVELLE CARTE DU SCHÉMA NATIONAL DES VÉLOROUTES

FRUIT D'UN TRAVAIL COLLECTIF

« Trois jours avant le deuxième tour des élections municipales, dont le vélo fut un enjeu central dans toute la France, Vélo & Territoires vous fournit les clés de lecture du nouveau Schéma national des véloroutes. Que retenir ? La réalisation de ce Schéma structurant se concrétise, son maillage se densifie et il nous reste dix ans pour réaliser 7 894 km d'itinéraires nationaux. Atteindre une part modale vélo à 12 % à horizon 2030 ? La marche est haute. **Pour tenir ce cap, une infrastructure cyclable connectée et une planification ambitieuse en faveur du vélo sont une évidence. Cela suppose que nous passions à la vitesse supérieure et que nous quadruplions les investissements vélo pour faire de la France un pays cyclable aux côtés de ses voisins européens les plus avancés.** Misons sur les modes actifs et le vélo qui constituent une réponse concrète, évidente, simple, économe et inclusive pour répondre aux enjeux de la décennie à venir pour les citoyens, les territoires et les acteurs économiques. La planification est stratégique et l'outil pour ce faire évident : le Schéma national des véloroutes. Son rôle stratégique est affirmé par la LOM et sera officialisé par la signature d'un arrêté par le ministre chargé des transports. »

Christelle Beurrier, présidente de Vélo & Territoires et vice-présidente du conseil départemental de la Haute-Savoie

« La mise à jour du Schéma national des véloroutes à la demande de la ministre de la Transition écologique et solidaire et de la ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales était attendue. **Ce Schéma oriente et structure l'action publique pour développer le vélo dans tous ses usages.** Sur le terrain, il est et sera utile à tous, les cyclistes confirmés ou nouveaux, pour le quotidien, les loisirs et le tourisme. Sous l'égide de Vélo & Territoires, il est le fruit d'un partenariat remarquable, réunissant élus, associations et acteurs publics. »

Thierry du Crest, coordonnateur interministériel pour le développement de l'usage du vélo

« Cette actualisation du Schéma national des véloroutes, menée par Vélo & Territoires en collaboration étroite avec les collectivités et dont l'ADEME est fière d'avoir été partenaire, est un outil de planification indispensable dans la transition de notre pays vers un avenir cyclable. Poursuivi par les acteurs locaux à l'échelle départementale, intercommunale et communale, **ce Schéma sera le garant de la continuité et de la cohérence du développement des grands itinéraires cyclables dans tous nos territoires,** supports indispensables de l'essor de la mobilité à vélo quotidienne et du tourisme à vélo. »

Elodie Barbier-Trauchessec, animatrice mobilités émergentes à l'Ademe

« **Grâce à la mobilisation de ses délégations régionales et locales auprès des collectivités territoriales,** l'AF3V a pris une part active dans cette démarche stratégique. Nous avons été entendus sur le maintien d'itinéraires et sur des modifications substantielles de tracés. »

Marc Linsig, responsable de l'animation du réseau de l'AF3V

« Partenaire adhérent à Vélo & Territoires, Voies navigables de France (VNF) s'associe aux collectivités qui souhaitent mettre en place des voies cyclables sur les berges et chemins de halage dans le respect des besoins de l'entretien de notre réseau de voies d'eau. Depuis 2017, ce sont **plus de 150 km d'itinéraires qui ont été aménagés et de nombreux services développés pour les touristes, faisant la démonstration que vélo et voie d'eau font la paire** et doivent s'associer pour atteindre les objectifs du Schéma national des véloroutes. »

Thierry Guimbaud, directeur général de VNF

L'avancement des itinéraires nationaux en région

Les régions peuvent disposer d'un Schéma régional des véloroutes en articulation avec le Schéma national depuis la [circulaire du 31 mai 2001](#). Au 1^{er} janvier 2020, les schémas régionaux comptent 37 042 km d'itinéraires régionaux, incluant la totalité des 25 408 km du Schéma national, et sont réalisés à 61 %.

Le plus grand linéaire

Le nouveau schéma régional de la Nouvelle-Aquitaine, adopté fin mai 2020, vise près de 7 000 km de véloroutes et voies, dont 4 462 km sont inscrits au Schéma national des véloroutes, ce qui en fait la première région cyclable de France en termes de linéaire structurant.

Les meilleurs avancements

Devant les régions Pays de la Loire (83 %) et Bretagne (74 %), c'est le schéma régional des véloroutes de Bourgogne-Franche-Comté qui est le plus avancé. Les 1 951 km d'itinéraires inscrits à son Schéma régional, dont 1 707 itinéraires nationaux, sont réalisés à 87 % au 1^{er} janvier 2020. Le réseau bourguignon a la particularité d'être adossé au réseau de voies navigables. C'est la raison pour laquelle le territoire mise sur sa dimension fluvestre en lien étroit avec VNF.

Nombre d'itinéraires nationaux

Nouvelle-Aquitaine (14), Auvergne-Rhône-Alpes (13) et Occitanie (12) sont les trois régions qui comptent le plus d'itinéraires nationaux sur leur territoire.

Des dispositifs d'interventions ambitieux à généraliser

La [région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) a augmenté ses taux d'intervention pour accélérer la réalisation de son Schéma régional des véloroutes, des liaisons vers les pôles d'échanges multimodaux depuis ces véloroutes et la création de stationnement vélo dans les pôles d'échanges en vue de favoriser l'intermodalité vélo + transports collectifs. La région Nouvelle-Aquitaine propose de déployer une infrastructure adéquate, d'améliorer l'intermodalité vélo + transports collectifs et de développer les services associés dans le cadre de son Schéma régional des véloroutes 2020 – 2030 récemment adopté.

Le cap stratégique de la France à vélo 2030

Il reste dix ans pour préciser, adapter et finaliser le Schéma national des véloroutes, épine dorsale d'un maillage national continu de 100 000 km d'aménagements cyclables de schémas régionaux, départementaux, locaux complémentaires. Ce cap partagé n'est tenable que si les financements disponibles convergent vers le meilleur effet levier possible. C'est pourquoi Vélo & Territoires mène une campagne sur les financements vélo en 2020. L'objectif ? Inscrire le vélo et les modes actifs dans les outils financiers à toutes les échelles pour investir massivement dans le vélo et atteindre 12 % de part modale en 2030. L'actualisation du Schéma national des véloroutes, quant à elle, est vouée à se renouveler tous les trois ans selon des règles précises, sous l'égide de Vélo & Territoires, coordonnateur du réseau national cyclable, en cohérence avec le réseau EuroVelo.



En savoir plus

Consultez sur le site Internet de Vélo & Territoires :

- [La nouvelle carte recto-verso du Schéma national des véloroutes](#)
- [Les indicateurs et le schéma de chaque région](#)
- [Campagne financements vélo 2020 de Vélo & Territoires](#)

Vélo & Territoires est un réseau de collectivités mobilisées dans une dynamique collégiale pour construire la France à vélo en 2030. Au cœur de son projet stratégique : achever les schémas vélo au profit de l'équilibre des territoires ; faire du vélo un outil de mobilité à part entière ; porter la France au premier rang des destinations mondiales du tourisme à vélo ; faire de la France une grande nation cyclable. Les 109 territoires adhérents au réseau Vélo & Territoires en mai 2020 couvrent environ 96 % de la population française référencée en 2019.

Vélo & Territoires

52 avenue Maréchal Foch
69006 Lyon

www.velo-territoires.org

Dorothee Appercel

Chargée de communication
Tél. : +33 (0)9 72 56 85 07

dorothee.appercel@velo-territoires.org

Contact médias

Peter Even

Tél. : +33 (0)2 53 35 50 21

pe@monet-rp.com

www.monet-rp.com